

BULLETIN PAROISSIAL AVRIL 2023



Communauté de paroisses des Albères

Argelès, Laroque, Montesquieu, Palau, Saint-André, Saint-Genis, Sorède, Villelongue-dels-Monts

Des prêtres à votre service

des PRETRES à votre service :

M. le curé, l'abbé Christophe Kowalczyk



Presbytère, 28 rue de la Solidarité
66 700 ARGELES-SUR-MER

04 68 81 01 28 ou 07 48 15 24 61

Mr. le vicaire abbé Paul Diata, 10 place Arago, ST-ANDRE

3 diacres : Fr. Courbet, G. Lormand M Lavoux

PERMANENCE PAROISSIALE : mardi et samedi de
10h à 12h. en l'église d'Argelès-



Groupes du Rosaire

mardi, 4 avril Palau à 15h chez Sabine
jeudi, 13 avril Argelès-ville-16h chez Marie-Jeanne
mercredi 12 avril, Saint-Génis à 15h la salle de KT

CONFESSIONS :
samedi de 9h à 11h à Argelès-ville.

Dimanche des Rameaux, début de la SEMAINE SAINTE

sa. 1 : 18h messe Villelongue

di. 2 : 9h00 messe St-André

9h00 messe Argelès-plage

11h00 messe Argelès-ville, St Genis

lu. 3 : 14h30 Répétition des chants Palau

ma. 4 : 8h30 messe Argelès-ville

me. 5 : 8h30 messe Argelès-ville

je. 6 : **Jeudi Saint :**

18h30 messe de la Cène du Seigneur, Argelès-ville

adoration au reposoir à Argelès-ville de 19h à 23h et vendredi de 8h à 14h

ve. 7 : **Vendredi Saint :**

15h00 chemin de croix, à Argelès-ville (église)

19h00 Office de la Passion, St André

sa. 8 : **Samedi Saint :**

9h à 11h confessions Argelès-ville

21h Vigile Pascale, Argelès-ville (baptêmes des catéchumènes)

Dimanche de Pâques

di. 9 : 9h30 messe Argelès-plage

10h30 messe Argelès-ville

11h00 messe St-Genis

lu. 10, lundi de Pâques:

10h messe ermitage N-D. de Vie à Argelès

10h messe ermitage N-D. du Château à Sorède

Depuis quelques années circulent dans certains milieux d'Église les révélations privées d'une personne qui a pris le pseudonyme de Maria Divine Mercy (Maria de la Divine Miséricorde).

Ces révélations privées contiennent plusieurs éléments qui sont contraires à l'enseignement de l'Église et ne correspondent pas aux critères d'évaluation appliqués par l'Église pour l'authentification de révélations privées.

Ces révélations n'ont donc jamais été authentifiées par l'Église et plusieurs évêques se sont prononcés à travers le monde afin de mettre en garde contre ces révélations et aussi pour les condamner parce qu'elles contiennent des erreurs et provoquent des attitudes schismatiques.

Je ne peux que joindre ma voix à celle des autorités de l'Église qui ont réfuté les « révélations privées » faites à Maria de la Divine Miséricorde et ont **interdit qu'elles soient diffusées, promues et utilisées** et je mets en garde les fidèles contre celles-ci.

Les messages contiennent certaines erreurs théologiques et historiques, dont certaines entrent dans la catégorie du millénarisme factice, et ils sont plus susceptibles de provoquer la peur que la paix de l'Esprit. Ils jouent sur des éléments de la foi catholique pour mieux la saper en son cœur. De plus, ils sont outranciers dans leurs affirmations contre le pape François. Par conséquent, les messages de Maria Divine Mercy **ne doivent pas être pris au sérieux, discutés ou distribués au sein de nos paroisses.**

ma. 11 : 8h30 messe Argelès-ville
me. 12 : 8h30 messe Argelès-ville
je. 13 : 8h30 messe Argelès-ville
ve. 14 : 8h30 messe Argelès-ville
sa. 15 : 8h30 messe Argelès-ville, *suivie des confessions*

2^{ème} dimanche de Pâques, ou de la Divine Miséricorde

sa. 15 : 18h messe Palau
di. 16 : 9h15 messe St-André
9h30 messe Argelès-plage
11h messe Argelès-ville, St Génis

lu. 17 ; 14h30 Répétition des chants Palau

ma. 18 : 8h30 messe Argelès-ville
me. 19 : 8h30 messe Argelès-ville
je. 20 : 8h30 messe Argelès-ville
ve. 21 : 8h30 messe Argelès-ville
sa. 22 : 8h30 messe Argelès-ville, *suivie des confessions*

3^{ème} dimanche de Pâques

sa. 22 : 18h messe Laroque
di. 23 : 9h15 messe St-André
9h30 messe Argelès-plage
11h messe Argelès-ville, St Génis

lu. 24 ; 14h30 Répétition des chants Palau

ma. 25 : 8h30 messe Argelès-ville
me. 26 : 8h30 messe Argelès-ville
je. 28 : 8h30 messe Argelès-ville
ve. 29 : 8h30 messe Argelès-ville
sa. 29 : 8h30 messe Argelès-ville, *suivie des confessions*

4^{ème} dimanche de Pâques

sa. 29 : 18h messe Montesquieu
di. 30 : 9h15 messe St-André
9h30 messe Argelès-plage
11h messe Argelès-ville, St Génis

Groupes de prière à ARGELES :

- Mouvement Sacerdotal Marial, 4^{ème} jeudi du mois à 16h30h, suivi de l'adoration du St Sacrement à 18h.
- Rosaire de réparation aux outrages faits à Marie, 1^{er} sam. du mois à 16h.
- Prière de louange, lundi 17h.

Renseignements auprès d'Irène Lievremont au 04 68 81 18 41.

Groupes de prière à MONTESQUIEU :

- Adoration Eucharistique chaque jeudi de 17h30 à 18h, suivie de Louange de 18h à 19h.

Ce message erroné est extrêmement dangereux pour tout membre de l'Église catholique, car il risque de conduire au "schisme" formel ou à la séparation avec l'Église catholique, qui est le "refus de la soumission au Souverain Pontife ou de la communion avec les membres de l'Église qui lui sont soumis" (Code de droit canonique [CIC] n. 751).

L'abbé Christophe Kowalczyk- curé

BAPTÊMES

15 avril à 11h ; Tara GALL-Argeles Ville
11h ; Maily DAMIEN-FABRE-Argeles-Plage
11h ; Clara CHEVREY- Sorède
12h ; Cynthia SERMET- Sorède

22 avril à 11h ; Victor BECHET-St Genis
11h ; Mia LEMAITRE-St Genis



Le 30 avril 2000, le jour de la canonisation de Sœur Faustine, le Pape Jean Paul II instituait le Dimanche de La Miséricorde Divine dans l'Église Universelle. En consacrant le 1^{er} dimanche après la fête de Pâques, à la Miséricorde Divine, le Pape accédait à la demande de Sœur Faustine « petite secrétaire » du Christ.